

QUESTIONNAIRE AUX FORMATEURS

Unité de Recherche "I - E - P - S"

Verification de l'Hypothese N° 3

Étude Réalisée par B. DRISSI

SOMMAIRE**HYPOTHESE :**

Le contenu et la qualité de la formation ne répondent pas aux exigences de la vie professionnelle.

METHODOLOGIE :

1 - Analyse bibliographique :

Essai d'identification des besoins sociaux et des exigences professionnelles.

2 - Enquête par questionnaire.

DISCUSSION DES RESULTATS :

1 - Resultat.

2 - Discussion.

CONCLUSION :

Annexe : Le questionnaire.

METHODOLOGIE**1 : IDENTIFICATION DE LA MATIERE**

Considéré comme ayant subi de plein fouet avant 1988. L'état des demandes et des bes

La chute du prix de nos moyens de inévitablement des d'octobre sont le tém

Face à cette p constitution dont les 40) la séparation de collectives (Art 3) entreprise.

Le sport n'écha désormais de la dépolitisation ou la donner plus de libert le sport (Art 17).

Une stratification va s'articuler autour d

- 1 - La pratique é
- 2 - La pratique r
- 3 - La pratique c
- 4 - La pratique s

Cette demande v fiamation. Il n'est pl niveaux de pratique.

"La formation a qualitatifs recensés culture physique et s organes prévus par exerçant à temp parti durée et en cycles polyvalente en foncti

Ainsi la formati nouveau paysage po

METHODOLOGIE :**1 : IDENTIFICATION DES BESOINS SOCIAUX EN MATIERE D'A.P.S. :**

Considéré comme partie intégrante des activités sociales, le sport va subir de plein fouet les transformations que connaît l'Algérie depuis avant 1988. L'état ne peut plus assurer la prise en charge de toutes les demandes et des besoins.

La chute du prix du pétrole et celle du Dollar ont révélé l'incapacité de nos moyens de production. Cette faiblesse économique engendrant inévitablement des désordres socio-politiques dont les événements d'octobre sont le témoin.

Face à cette problématique, la mise en place d'une nouvelle constitution dont les fondements sont l'instauration du multipartisme (Art 40) la séparation des pouvoirs, la garantie des libertés individuelles et collectives (Art 3) et enfin sans le mentionner expressément la libre entreprise.

Le sport n'échappa pas à cette mouvance et va être tributaire désormais de la nouvelle loi 89.03 du 14.02.89 concernant la dépolitisation ou la "dénationalisation" du secteur du sport. L'état va donner plus de liberté à la vie associative et ce conformément à la loi sur le sport (Art 17).

Une stratification de la pratique des activités physiques et sportives va s'articuler autour de quatre modes de pratique :

- 1 - La pratique éducative de masse.
- 2 - La pratique récréative de masse.
- 3 - La pratique compétitive de masse.
- 4 - La pratique sportive de performance.

Cette demande va avoir des répercussions directes sur le système de formation. Il n'est plus permis d'avoir un seul profil de cadre pour quatre niveaux de pratique. La loi 89 le stipule clairement dans son article 27 :

"La formation a pour mission de répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs recensés en matière d'encadrement du système national de culture physique et sportive. Elle est destinée à pourvoir les structures et organes prévus par la loi en personnel permanent et en personnel exerçant à temp partiel... Elle est organisée en cycles de courte et longue durée et en cycles intermédiaires. Elle peut être spécialisée ou polyvalente en fonction des exigences du poste de travail".

Ainsi la formation des cadres se devait d'épouser les données du nouveau paysage politique, économique et social et doit répondre à

chacun des besoins exprimés par un profil adapté.

L'examen de la loi permet d'entrevoir des profils en fonction des postes de travail. Le séminaire national sur la formation de novembre 1990 à L'I. S. T. S (M. J. S) en a dénombré trois types :

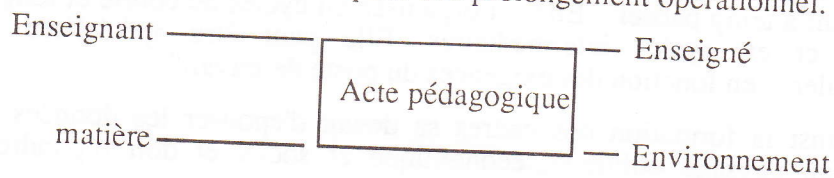
- 1 - Le profil de spécialiste prévu pour l'encadrement des athlètes du niveau compétitif.
- 2 - Le profil polyvalent, c'est le cadre formé pour répondre à un besoin plus important; celui de l'éducation physique dans le secteur éducatif, monde du travail, handicapés ou inadaptés.
- 3 - Le profil du gestionnaire qui consiste à prendre en charge la gestion du sport (rôle administratif essentiellement).

En ce qui concerne notre étude c'est le point n° 2 qui retient notre attention.

Les objectifs pédagogiques y afférents et concernés par les textes fondamentaux (I.O.: code de l'E.P.S, Loi 89.03) et la Littérature spécialisée (Landsheere 1978, Versepuech 1980, Lumbroso 1976, Hameline 1979) peuvent se résumer selon la classification suivante:

- Aspect hygiénique dans le but de sauvegarder la santé par l'amélioration du système de fonctionnement des grandes fonctions physiologiques.
- Aspect Affirmation de la personnalité de l'individu dans le domaine psycho-sociologique et moteur :
- psycho-sociologique dans le sens où l'éducation physique et sportive doit favoriser l'intégration de l'individu dans le milieu social par l'acceptation de l'autre.
- Moteur dans la mesure où l'acquisition des schèmes-moteur est facteur d'une meilleure adaptation au milieu physique.

Tenant compte de ces préalables théoriques, les compétences exigées pour la future fonction d'enseignant d'E.P.S seront celles retenues pour la maîtrise de l'acte pédagogique. A ce propos, le schéma offert par A. Leon nous paraît le plus satisfaisant pour son prolongement opérationnel.



Les quatre facteurs pédagogiques devant être

- Le facteur matière elle-même sur plan

- Le facteur environnement milieu environnant adapter.

- Enseignant : acquisition

- Enseigné : connaissances biologiques, psychologiques

En résumé, la compétence d'appropriation active d'un savoir et le savoir faire (maîtrise)

Toutefois, toute la problématique du passage de la théorie à la pratique. Ce sont ces passerelles qui sont source de divergences de pensée entre les décideurs. Elles proviennent des administrateurs privilégiés et les formateurs viseraient à acc

En E.P.S., pour Vignat "les yeux..." il y a irréductible absolu... La distance entre toute démarche conduisant à une réduction que par une intervention multiples que rencontre d'établissement des passerelles plus aiguë s'agissant de la précision du domaine des compétences corporelle systématique érig

Ces obstacles rencontrés dans l'éducation physique et sportive par un certain nombre de chercheurs nous essayerons de résoudre dans un questionnaire adressé aux formateurs du système de formation actuel.

un profil adapté.

l'entrevoir des profils en fonction des
national sur la formation de novembre
en nombre trois types :

pour l'encadrement des athlètes du

cadre formé pour répondre à un besoin
tion physique dans le secteur éducatif,
u inadaptés.

onsiste à prendre en charge la gestion
entiellement).

c'est le point n° 2 qui retient notre

afférents et concernés par les textes
E.P.S, Loi 89.03) et la Littérature
Versepuech 1980, Lumbroso 1976,
selon la classification suivante:

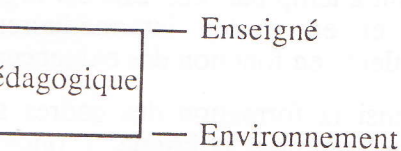
but de sauvegarder la santé par
fonctionnement des grandes fonctions

onnalité de l'individu dans le domaine

e sens où l'éducation physique et
gration de l'individu dans le milieu
tre.

acquisition des schèmes-moteur est
tion au milieu physique.

théoriques, les compétences exigées
d'E.P.S seront celles retenues pour la
propos, le schéma offert par A. Leon
on prolongement opérationnel.



Les quatre facteurs concourant pour le perfectionnement de l'acte pédagogique devant être étudiés et maîtrisés :

- Le facteur matière : acquisition des connaissances sur la discipline elle-même sur plan théorique et ses prolongements pratiques.
- Le facteur environnement : acquisition des connaissances sur le milieu environnant (milieu physique et social) dans le but de s'y adapter.
- Enseignant : acquisition des capacités de transmission du message.
- Enseigné : connaissance de l'enfance et de l'adolescence sur le plan biologique, psychologique et sociologique.

En résumé, la compétence à acquérir par l'enseignant d'E.P.S. serait l'appropriation active d'un savoir faire (pratique par l'exercice physique) et le savoir faire (maîtrise des méthodes de transmission du message).

Toutefois, toute la problématique de la formation se situerait au niveau du passage de la théorie à la pratique et de la pratique à la théorie. Ce sont ces passerelles qui constitueraient des difficultés et seraient source de divergences de points de vue au sein du corps enseignant et des décideurs. Elles proviendraient, comme l'a montré A. Prost, du fait que les administrateurs privilégient l'expérience professionnelle alors que les formateurs viseraient à accroître le niveau scientifique (A. Leon 1974).

En E.P.S., pour Vigarello (1977) "Le faire a toujours ses points aveugles..." il y a irréductibilité de l'application à un savoir théorique absolu... La distance entre la théorie et la pratique est constitutive de toute démarche conduisant à une application du savoir. Elle ne peut être réduite que par une interrogation persévérante sur la spécialité de ces éléments constitutifs, mais aussi par une interrogation sur les obstacles multiples que rencontre la science en E.P.S. Cette difficulté d'établissement des passerelles entre la théorie et la pratique est d'autant plus aiguë s'agissant de la discipline E.P.S. à cause du manque de précision du domaine des fins et des objectifs liée à toute éducation corporelle systématique érigée en discipline. (Thibault 1979).

Ces obstacles rencontrés dans l'effort de systématisation de l'éducation physique et sportive en tant que science vont se matérialiser par un certain nombre de contradictions et de confusions que nous essayerons de résoudre (par hypothèse) à travers l'analyse du questionnaire adressé aux formateurs concernant leur appréciation sur le système de formation actuellement en vigueur.

2 - ENQUETE :

L'instrument de recherche utilisé pour la vérification de notre hypothèse est l'enquête par questionnaire.

Ce questionnaire est destiné aux formateurs dans des instituts de formation de licenciés en E.P.S qui exercent effectivement sur le terrain ayant une expérience minimale de 04 ans. Sur 30 enseignants ciblés, 22 nous ont répondu, ce qui représente un pourcentage de 74%.

Il est composé de 19 questions de type fermées, semi-ouvertes et ouvertes. Les items retenus ont été classés en 3 catégories :

- La 1ère aura pour but de relever les appréciations concernant le degré d'adéquation de la formation à l'emploi.

- La seconde intéresse à la logique interne de la formation. Elle a pour but de déceler d'éventuelles disharmonies entre les différents volets de la formation.

- La troisième catégorie concernera les causes de l'échec de la formation et de la pratique de l'E.P.S.

PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS :

1 - Présentation des Résultats :

1.1 - Adéquation formation-emploi :

Réponse Paramètres	Positive		Négative	
	Nbre	%	Nbre	%
Adéquation formation emploi	3	14	19	86
Actualité de la formation	0	0	22	100

Tab. 1 : Estimation du degré d'adéquation formation-emploi

Pratiquement, tous les formateurs admettent que le programme officiel pour l'obtention de la licence d'E.P.S est déphasé par rapport à la réalité du terrain.

flag
la p

ex

utilisé pour la vérification de notre questionnaire.

aux formateurs dans des instituts de formation qui exercent effectivement sur le terrain pendant 04 ans. Sur 30 enseignants ciblés, 22 ont répondu, soit un pourcentage de 74%.

Les centres de formation sont de type fermées, semi-ouvertes et ont été classés en 3 catégories :

Il s'agit d'élever les appréciations concernant le lien existant entre la formation et l'emploi.

La logique interne de la formation. Elle a trait aux harmonies entre les différents volets de la formation.

Il s'agit de déterminer les causes de l'échec de la formation.

PRESENTATION DES RESULTATS :

Tableau :

	Négative	
	Nbre	%
Positive	19	86
Négative	22	100

Corrélation formation-emploi

Les enseignants admettent que le programme de formation d'E.P.S est déphasé par rapport à la réalité.

1.2 : Logique interne de la formation :

1.2.1 : Equilibre du volume horaire entre les trois volets de la formation (théorie-Pratique-Pédagogie)

Réponse	Positive		Négative	
	Nbre	%	Nbre	%
Equilibre du V.H. 3 Volets	0	0	22	100

Tab. 2 : Parité du V.H. entre les théorie-Pratique-Pédagogie.

Tous les formateurs s'accordent à constater qu'il y a un déséquilibre flagrant de la répartition du V.H. entre la théorie, la pratique physique et la pédagogie.

1.2.2 : Rapport du V.H. entre la théorie et la pratique.

Paramètres	Théorie		Pratique	
	Nbre	%	Nbre	%
V.H. En excès	18	81.8	---	---
Insuffisant	---	---	17	77.33
Nombre	4	18.2	5	22.7

Tab. 3 : Répartition du V.H. entre la théorie et la pratique.

81.8% des formateurs interrogés pensent le V.H. en théorie est en excès.

En pratique, 77.3% sont d'avis que le V.H. impartie est insuffisant.

1.2.3 : Modules fondamentaux en pratique et en théorie :

Pratique	Réponse+	Thème	Réponse+
Athlétisme	100%	Methodologie des A.P.S	100%
Sp-collectif	100%	Psychologie	100%
Gymnastique	100%	Pédagogie	100%
Sp-combat	82%	Biologie du sport	100%
Natation	86%	Motricité	86%

Tab. 4 : Nomenclature des modules fondamentaux

1.3. : Causes de l'échec de la formation :

Cause	Oui	Non
Condition d'accès à la formation	86%	14%
Système d'évaluation	82%	18%
Inadéquation au besoin social	86%	14%

Tab. 5 : Causes de la formation en E.P.S.

1.4 : Cause de l'échec de la stagnation de l'E.P.S :

Parametres	Nbre	Reponse+
Formation	4	18.18%
Infrastructure sportive+ matériel pédagogique	9	40.92%
Perception de l'E.P.S.	5	22.72%
Autres	4	18.18%

Tab. 6 : Causes de l'échec de la stagnation de l'E.P.S

Ce sont les infrastructures sportives qui semblent être à l'origine de la stagnation de la pratique des A.P.S.

2. : Discussion de**2.1 : 1ère catégor**

L'exigence de l'a
préoccupation du pla
besoin social. Il peut é

Explicite dans le
la loi. Dans le cas
instructions officielle
récemment la loi 89.0

Implicite dans la
évaluation des besoin
veut élaborer tout pro

D'autre part, si l
formation, il n'en der
de la discipline se do
caractère universel de

Les réponses fou
des formateurs 86%
vigueur est en ina
formation-emploi et
actualisée. En effet
formation en E.P.S
polyvalente à une o
où le V.H. conserv
consacré à la polyva
l'analyse des prograr

Elle n'est pas
bibliographique (ma
transformations soci

Notre contexte
et technique se man
mobilité.

Non seulement
croissante, des r
insoupçonnées jusq
résistent pas à l'us
réagissant rapideme
(1974).

entaux en pratique et en théorie :

Thème	Réponse+
Methodologie des A.P.S	100%
Psychologie	100%
Pédagogie	100%
Biologie du sport	100%
Motricité	86%

modules fondamentaux

e la formation :

	Oui	Non
tion	86%	14%
	82%	18%
l	86%	14%

ation en E.P.S.

la stagnation de l'E.P.S :

Nbre	Reponse+
4	18.18%
9	40.92%
5	22.72%
4	18.18%

la stagnation de l'E.P.S

ortives qui semblent être à l'origine de la
S.

2. : Discussion des résultats:

2.1 : 1^{ère} catégorie: Adéquation formation-emploi :

L'exigence de l'adéquation formation à l'emploi est la première préoccupation du planificateur. La formation se doit de répondre à un besoin social. Il peut être explicite ou implicite.

Explicite dans le sens où ce besoin social est inventorié et affirmé par la loi. Dans le cas de l'éducation physique et sportive ce serait les instructions officielles de 1976 puis le code de l'E.P.S (1986) puis récemment la loi 89.03 (89) qui traceront des contours.

Implicite dans la mesure où une vue perspective de l'avenir et de l'évolution des besoins sociaux se doivent d'être pris en charge lorsqu'on veut élaborer tout programme de formation.

D'autre part, si le futur emploi est un indicateur d'orientation de la formation, il n'en demeure pas moins que les impératifs de la pédagogie de la discipline se doivent d'être pris en tant que repères. Il s'agit ici du caractère universel de tout type de formation.

Les réponses fournies dans ce cadre nous enseignent que la majorité des formateurs 86% admettent que le programme actuellement en vigueur est en inadéquation par rapport au critère de l'adéquation formation-emploi et la quasi totalité affirment que la formation n'est pas actualisée. En effet la lacune principale réside dans le fait que la formation en E.P.S dispensée dans les instituts spécialisés devant être polyvalente à une orientation plus ou moins spécialisée dans la mesure où le V.H. conservé à la spécialisation est excessif par rapport à celui consacré à la polyvalence (Analyse déjà apparente au chapitre réservé à l'analyse des programmes).

Elle n'est pas actuelle à cause de l'absence de mise à jour bibliographique (manque de documentation) et de non adaptation aux transformations socio-économiques et culturelles du pays et du monde.

Notre contexte actuel se caractérisant par une révolution scientifique et technique se manifeste en plus de son haut niveau, par une perpétuelle mobilité.

Non seulement nous vivons l'ère des ordinateurs, de l'automatisation croissante, des matériaux nouveaux et des sources d'énergie insoupçonnées jusque-là, mais encore, ces nouveautés, elles-mêmes, ne résistent pas à l'usure du temps et à l'apparition des techniques les reléguant rapidement au rang de "vieilleries de musées" H. HANNOUN (1974).

En termes opérationnels, une analyse des tâches à remplir par les futurs enseignants est une condition essentielle pour concevoir et piloter la formation. Une telle définition ne peut s'obtenir que de la confrontation d'experts, c'est à dire de praticiens expérimentés. Cette stratégie aura au moins le mérite d'éviter qu'un fossé ne sépare contenu de formation et la fonction exercée.

2.2: la 2ème catégorie : Logique interne du programme de formation:

L'étude de la Logique interne du programme se fera à travers les critères suivants :

- Equilibre du volume horaire (V.H) entre les trois volets de formation.

Il s'agit de savoir si les trois volets sont complémentaires.

Il ressort des réponses obtenues qu'il y a un excès aussi bien du V.H (81.8%) que du nombre de modules de la théorie (tab . 4). par contre le V. H imparti à la pratique physique est insuffisant selon l'avis de 77.3% des formateurs . Aussi sommes-nous en droit de penser que ce système de formation favorise le volet théorique au détriment de son volet pratique. C'est la problématique de toute formation comme l'a montré A. Prost : C'est la tension qui existe entre les "administrateurs et les formateurs" . Les premiers tendent à privilégier l'expérience professionnelle tandis que les seconds viseraient à accroître le niveau scientifique. C'est la dialectique qui peut exister entre deux modèles / le déductif et le modèle inductif . "le modèle inductif consacrant l'antériorité de la formation générale par rapport aux apprentissages professionnels tandis que le modèle déductif valorise l'expérience neuve et fait reposer toute initiation théorique sur l'expérience". A LEON (1974). En E.P.S , en Algérie, c'est le modèle inductif qui semble être adopté dans le sens où le V.H. consacré à la théorie est excessif (se référer à l'analyse du programme).

Excès dû au nombre pléthorique de disciplines théoriques qui souvent reprennent les mêmes thèmes entraînent par là un chevauchement dans les apports et qui, en fin de compte, aboutira à des situations de confusion.

2.3 : Cause de l'échec et du système de formation et de la pratique de l'E.P.S :

Le (lab . 5) nous indique que les trois causes essentielles de l'échec de la formation, selon les formateurs interrogés, consiste dans la

analyse des tâches à remplir par les futurs élèves des conditions d'accès à la formation (84%) dans le système essentielle pour concevoir et piloter l'évaluation (82%) et dans l'inadéquation de la formation à l'emploi ne peut s'obtenir que de la confrontation (67%).
On peut penser que les exigences demandées à l'entrée pour subir la formation en E. P.S consacrées par les textes réglementaires (arrêté....) et le niveau général des élèves de 3AS ne sont guère à la hauteur des exigences de la discipline (niveau de condition physique exigible).

Logique interne du programme de Ajouté à cela un système d'évaluation des plus laxistes (6 examens/ an) avec système de compensation. Ce qui donne, en prenant l'exemple de l'I.E.P.S. de Dely Brahim un temps d'examination de 50 jours et une durée moyenne effective de cours (prise sur 3 ans) de 90 jours.

ne du programme se fera à travers les A la question de savoir si le système de formation actuellement en vigueur est cause de la stagnation de la pratique sportive éducative, il paraît que ce critère ne soit pas retenu (20% seulement des formateurs admettent), c'est l'état et le manque d'infrastructures sportives qui en sont la cause. En effet, le manque de ballons sur le marché national, l'état défectueux des terrains, le matériel pédagogique minimal étant inexistant (pas de tapis de gymnastique, pas de poteaux pour délimiter les bois etc...) en sont les témoins visibles dans tout établissement à vocation éducative (lycée, C.E.M, instituts de formation même...)

aire (V.H) entre les trois volets de volets sont complémentaires.
es qu'il y a un excès aussi bien du V.H les de la théorie (tab . 4). par contre le est insuffisant selon l'avis de 77.3% tous en droit de penser que ce système théorique au détriment de son volet de toute formation comme l'a montré A. ste entre les "administrateurs et les tendent à privilégier l'expérience onds viseraient à accroître le niveau i peut exister entre deux modèles / le . "le modèle inductif consacrant rale par rapport aux apprentissages e déductif valorise l'expérience neuve éorique sur l'expérience". A LEON t le modèle inductif qui semble être onservé à la théorie est excessif (se

ique de disciplines théoriques qui s entraînent par là un chevauchement compte, aboutira à des situations de

système de formation et de la

s trois causes essentielles de l'échec teurs interrogés, consiste dans la

Conclusion :

De cette étude, nous retiendrons que les avis des formateurs concernant le contenu et la qualité de la formation sont en conformité avec les conclusions auxquelles a abouti l'analyse des programmes faite auparavant (ref. chapitre analyse des programmes)

Autrement dit, la situation du système actuel de la formation en Algérie n'est pas en conformité avec le besoin social et les exigences pédagogiques de la formation.

Les explications à cet égard pourraient se situer à 2 niveaux de difficulté :

- Le 1er, inhérent à la situation de toute formation d'enseignant quelle qu'elle soit : c'est la prévision du futur . Il s'agira d'adapter dans les conditions actuelles, un enfant ou un adolescent à un contexte qui sera le sien lorsqu'il sera devenu un adulte, d'où la difficulté essentielle que rencontrent parfois les éducateurs en raison de la méconnaissance de ces conditions futures d'existence. La solution à ce difficile problème, selon HANNOUN, paraît résider au niveau de l'orientation du devenir social par les hommes eux- mêmes, au lieu de se contenter de subir cette évolution. C'est la problématique du projet de société. Quoi former ? Pour quel type de société ?
- La seconde difficulté est liée au dualisme qui est inhérent à tout processus de formation des cadres . Aussi bien dans sa forme, dans son contenu, que dans son organisation, notre système de formation souffre d'un véritable écartèlement . Il s'agit de la problématique du dualisme de la formation scientifique du maître de sa formation pédagogique . C'est aussi la problématique de la dialectique terrain- théorie. Les risques encourus se situeraient à plusieurs niveaux :

Le 1er consisterait à aboutir à une formation se réduisant aux seuls acquis didactiques.

Le second écueil est que la fonction pédagogique est comme surajoutée à l'information scientifique, sans parvenir à "faire corps avec elle"

La troisième difficulté est que les éducateurs n'arrivent pas à vaincre l'intellectuelisme qui caractérise leurs attitudes.

Le problème posé en ces termes nous a mené en tant que partie prenante à nous poser l'inévitable interrogation :

Sachant qu'il existe de
formation générale scien
professionnelle collé aux r
une synthèse de ces deux p
type de débat que sus
formation.

retiendrons que les avis des formateurs sur la qualité de la formation sont en conformité avec l'analyse des programmes faite (analyse des programmes)

Sachant qu'il existe deux modèles de formation : l'un préconisant la formation générale scientifique avec le risque de son inefficacité professionnelle collé aux réalités immédiates mais risquant la stéréotypie; la synthèse de ces deux préoccupations n'est-elle pas possible ? C'est là le type de débat que suscite toute tentative de systématisation de la formation.

l'adéquation du système actuel de la formation est en conformité avec le besoin social et les exigences de la formation.

l'analyse des programmes pourraient se situer à 2 niveaux d'analyse :

1- l'analyse de la situation de toute formation d'enseignement : c'est la prévision du futur . Il s'agira d'adapter les conditions actuelles, un enfant ou un adolescent à un monde qui sera sien lorsqu'il sera devenu un adulte, d'où les problèmes que rencontrent parfois les éducateurs en prévision de ces conditions futures d'existence sociale. C'est un problème difficile, selon HANNOUN, paraît-il, de l'orientation du devenir social par les hommes et non de se contenter de subir cette évolution. C'est le projet de société. Quoi former ? Pour quel

2- l'analyse de la situation est liée au dualisme qui est inhérent à toute formation dans des cadres . Aussi bien dans sa forme, dans son organisation, notre système de formation est en décalage avec le développement scientifique et technologique . Il s'agit de la problématique de la formation scientifique du maître de sa formation et de la problématique de la dialectique des risques encourus se situeraient à plusieurs

3- l'analyse de la situation de la formation se réduisant aux seuls

4- l'analyse de la situation de la fonction pédagogique est comme la fonction scientifique, sans parvenir à "faire corps avec

5- l'analyse de la situation de la formation que les éducateurs n'arrivent pas à vaincre leurs attitudes.

6- l'analyse de la situation de la formation que les termes nous a mené en tant que partie de la problématique de la formation : l'interrogation :

BIBLIOGRAPHIE :**OUVRAGES**

- (1) HMELINE (D) :
"Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue" Ed ESF Paris 1979.
- (2) HANNOUN (H) et COLL :
"De la formation des maîtres à la transformation d'un système" Ed ESF 1974.
- (3) LANDSHEERE (G et V):
" Définir les objectifs de l'éducation"
Ed PUF Paris 1978.
- (4) LEON (A) :
"La formation des enseignants et les sciences de l'éducation"
"La formation des maîtres" Ed ESF 1974.
- (5) LUMBROSO (M) :
"La définition des objectifs dans la pratique pédagogique" L'école et la nation n°266 dec 1976.
- (6) THIBAUT (J) :
"Sport et EP" Ed Vrain 1979.
- (7) VERSEPUECH (G) :
"Le lancer de javelot en classe de 6^{ème} mixte: une pédagogie par objectif" EPS n°136 1980.
- (8) VIGARELLO (G):
"Questions / Réponses sur l'EPS" Ed ESF Paris 1977.

Documents

- I.S.T.S. : "Séminaire national sur la formation en sciences et technologie du sport" Alger Nov. 1990.
- M.J.S. : "Instructions officielles" Alger 1970.
- M.J.S. : "Code de l'E.P.S." Alger 1976.
- LOI 89.03 du 14.02.89 relative à l'organisation et au développement du système national de culture physique et sportive.
- LOI 87.15 du 21. 07. 89 relative aux associations.

QUESTIONS

Afin de nous permettre de mieux connaître votre terrain, à savoir l'impact de l'E.P.S. Nous vous prions de répondre le plus fidèlement possible.

Nos remerciements.

QUESTIONNAIRE AUX FORMATEURS

Afin de nous permettre de saisir la situation concernant la réalité du terrain, à savoir l'impact du programme de formation sur la pratique de l'E.P.S. Nous vous prions, cher Collègue, de bien vouloir nous aider en répondant le plus fidèlement possible à ce questionnaire.

Nos remerciements anticipés.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX FORMATEURS

IDENTIFICATION /

* Etablissemnt d'exercice :

* Institut de formation :/Année.....

* Grade :Age:.....Sexe:.....

* Lieu de Travail :

* Nombre d'années de pratique :

* Nombre de classes prises en charge :

QUESTION 1 / En vous basant sur le programme actuel dispensé au niveau de la formation de licenciés d'E.P.S quelles seraient, selon vous, les anomalies que vous y décelez ?

.....

.....

QUESTION 2 / En vous tenant sur le progré d'un cadre d'E.P.S, existe-t-il un décalage entre celui-ci et la formation dispensée ? OUI / NON

Si oui dans quel domaine ? Théorie

Pratique

Pédagogie

QUESTION 3 / Les programmes d'étude (théorie - pratique - physique - pédagogique) vous semblent-ils équilibrés ? complémentaires ? y décelez-vous des manques ? A quel niveau ?

.....

.....

.....

QUESTION 4 / Dans l'enseignement de la théorie, quelles seraient d'après vous les correctifs à apporter pour faire correspondre le profil à l'enseignement

.....

QUESTION
raissent :

- Fondamen

- Superflus

QUESTION
que vous semble-

QUESTION
sation en 02 ans e

Sinon, dites

QUESTION

bien choisi

en excès

insuffisant

QUESTION
dules fondamenta

et superflus

QUESTION 10 / Le volume horaire consacré à chacun de ces modules pratiques vous semble t-il ?

Suffisant

Insuffisant

En excès

QUESTION 11 / Les secteurs de travail étant :

- La pratique éducative de masse
- La pratique récréative de masse
- la pratique compétitive de masse

Pensez-vous que le programme dispensé actuellement puisse répondre à ces trois options ?

QUESTION 12 / Selon vous y a-t-il possibilité d'investion des secteurs autres que celui de l'enseignement dans le secondaire ?

OUI NON

Si oui, lesquels ?

QUESTION 13 / Le phénomène "sport" se développant rapidement dans la société (compétitif - loisir - naissance de nouvelle activités...) ; avez-vous l'impression que la formation est toujours à la "page" ?

QUESTION 14 / La stagnation de l'EPS dans notre pays serait-elle liée à un problème de formation ?

.....

QUESTION 15 / Que pensez-vous de l'organisation de la formation?

.....

QUESTION 1 formation

-
-
-
-

QUESTION 1 pour l'amélioration d

.....

QUESTION 1 sante ? OUI M

Si Non pourqu

.....

QUESTION 1 EPS vous semblent-e

Dites pourquoi

.....

Nous vous rem

à chacun de ces mo-

QUESTION 16 / Hierarchisez les finalités que vous accordez à la formation

-
-
-
-
-

asse

asse

asse

uellement puisse ré-

é d'investissement des sec-
ndaire ?

.....

.....

veloppant rapidement
ouvelle activités...);
à la "page" ?

notre pays serait-elle

.....

isation de la forma-

.....

QUESTION 17 / Quelles mesures fondamentales préconisez-vous pour l'amélioration de la qualité de la formation en E.P.S ?

.....
.....

QUESTION 18 / L'évaluation en EPS vous semble t-elle satisfaisante ? OUI NON

Si Non pourquoi ?

.....

QUESTION 19 / Les conditions d'admission du futur licencié en EPS vous semblent-elles satisfaisantes ?

Dites pourquoi ?

.....

Nous vous remercions vivement de votre précieuse collaboration.